

Crise - dettes - austérité

L'intervention des salariés est indispensable !

Depuis plusieurs mois les salariés, les retraités, les privés d'emplois doivent supporter la crise du système capitaliste. Les prix s'envolent, les salaires et pensions stagnent quand ils ne régressent pas. Enfermés dans leur logique, patronat et gouvernement n'ont qu'un mot à la bouche : L'austérité !

Cela signifie concrètement : baisse des salaires, attaques contre l'emploi, réduction des services publics, de la protection sociale : En un mot vivre de plus en plus difficilement !

En France, le plan du gouvernement pour réduire le déficit de l'État est injuste, inefficace et inacceptable car ce sont les salariés qui vont supporter l'essentiel des mesures de rigueur, contrairement aux annonces médiatiques sur la contribution «exceptionnelle» des hauts revenus.

En effet, les plus riches ne contribueront qu'une fois seulement à hauteur de 200 millions d'euros alors que les salariés et re-

traités devront supporter 600 millions d'euros de hausse de la CSG, 1200 millions de taxe sur les complémentaires santé et mutuelles et 1200 millions également de taxes diverses sur les boissons, tabac et autres... Soit une facture de 3 milliards d'euros pour le travail contre 200 millions pour le capital !

Une nouvelle manière de partager les richesses créées par le travail est plus que jamais une exigence !

Augmenter les salaires pour sortir de la crise !

Et pourtant l'argent existe: En 25 ans le salaire moyen a été multiplié par deux alors que les dividendes versés aux actionnaires ont été multipliés par 13 !

Rappelons également, qu'en 2008 au début de la crise, Nicolas Sarkozy a offert 360 milliards d'euros pour soutenir les banques, alors que quelques semaines auparavant

il se plaignait que les caisses de l'Etat étaient vides et qu'il était impossible d'augmenter les salaires. Cette aide aux banques a creusé les déficits publics que l'on demande aujourd'hui aux salariés de payer.

En 2010, malgré la crise, les grandes entreprises françaises (CAC 40) ont réalisé plus de

Journée d'actions et de mobilisation
Mardi 11 octobre 2011
Manifestation - 14H00
République - Bastille
à l'appel des organisations d'Île-de-France
CGT - CFDT - FSU - Solidaires - UNSA



82 milliards de profits. A l'inverse la revalorisation du Smic (9 euros bruts de l'heure) de 1 % n'a pas eu lieu cette année... Une nouvelle manière de partager les richesses créées par le travail est plus que jamais une exigence !

**Refusons cette injustice !
Passons à l'action !
Imposons d'autres choix !**

L'intervention des salariés est indispensable pour imposer des mesures favorables à l'emploi et au pouvoir d'achat. L'Union Régionale CGT Île-de-France appelle les salariés à mettre en débat dans chaque entreprise toutes les formes d'actions nécessaires incluant grèves et arrêts de travail pour faire du 11 octobre 2011 une journée d'action incontournable.

**Unis et déterminés nous
pouvons faire changer
les choses !**

Les 10 propositions innovantes et tournées vers l'avenir de la CGT.

1. Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux
2. Contrôler les aides publiques aux entreprises
3. Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements
4. Suppression des exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires
5. Stopper les suppressions d'emplois
6. Développer les politiques publiques et les moyens des services publics
7. Réformer la fiscalité en profondeur
8. Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits
9. Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux
10. Mettre en place un fond européen de solidarité sociale et de développement économique

Mardi 11 octobre : Tous mobilisés !
Manifestation - 14H00
République - Bastille

Je me syndique à la CGT !

Nom: **Prénom:** **Age:**

Adresse:

..... **Ville:** **Code Postal:**

Tél: **E-mail:**

Entreprise:

Ville et code postal de votre entreprise:

A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex
Tél.: 01 48 18 83 92 - Fax : 01 48 51 68 97 - Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

